



PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 22 SEPTEMBRE 2018

Lieu: Centre Culturel de Hosingen
9, op der Hei
L-9809 Hosingen

Début: 10h30 Fin: 12h50

1. Bienvenue.

M. Jemp Felgen, Président du TC Husen, a le plaisir d'accueillir l'Assemblée Générale Extraordinaire FLT 2018 et souhaite la Bienvenue à toutes les personnes présentes.

M. Romain Wester, Bourgmestre de la Commune Parc Hosingen souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes pour cette Assemblée Générale Ordinaire. Le bourgmestre souhaite un bon déroulement et une discussion objective pour cette AGE.

Chris Richartz, Secrétaire Général de la FLT, est heureux d'ouvrir cette Assemblée Générale Extraordinaire. Il remercie Messieurs Felgen et Romain Wester pour leurs discours et leur accueil à Husen.

Il excuse M. Romain Schneider, Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports, et M. André Hoffmann, Président du COSL qui ne peuvent assister à cette AGE.

Il excuse ensuite l'absence de Messieurs Erny Betzen, François Dahm et Georges Logelin.

Chris Richartz, Secrétaire Général, prend à son tour la parole pour annoncer que 42 clubs sur les 52 clubs affiliés sont présents.

Le TC Bascharage, le TC Bettembourg, le TC Colmar-Berg, le TTC Mondercange, le TC Raketka le TC Roeserbann et le TC Senningerberg sont absents non-excusés.

Le TC Leudelange, le TC Roodt/Syre et le Luxembourg International Tennisclub sont absents excusés.

Il en découle que pour toute délibération qui exige une majorité simple des voix des membres présents, cette majorité sera de 22 voix. Pour les délibérations qui exigent une majorité de 2/3 des clubs affiliés de la FLT, cette majorité sera de 28 voix.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2017

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mars 2018 est approuvé et ratifié à l'unanimité des voix.

3. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

4. Désignation de 2 scrutateurs.

2 scrutateurs sont désignés : Ben Kuffer du TC Sandweiler et Laura Thill du TC Schieren.

5. Rapport et discussion du Conseil d'Administration

Claude Lamberty prend la parole : les discussions sont toujours la bienvenue, la confiance et la neutralité sont essentielles pour le bon fonctionnement d'un Conseil d'Administration. Pour autant qu'il s'agit de critique constructive, exprimée sur un ton correct et respectueux, toute critique est la bienvenue et pourra entraîner des échanges très fructueux entre la FLT et ses clubs membres.

Or, la raison de l'AGE ici à Husen est due essentiellement à des envois de mail dont le ton était plus que limite et dont le contenu mettait clairement en question l'impartialité et la neutralité du Conseil d'Administration en question.

Le Président de la FLT, Claude Lamberty, tient à remercier les clubs et les personnes présentes et dessine un bilan et une évolution très positifs tant sur le plan administratif que sur le plan sportif pour les 5,5 ans passés sous la direction du CA actuel tout en précisant que de nombreux défis restent à attaquer dans le futur.

Claude Hatto (TC Bonnevoie) prend la parole. Il critique la manière arrogante du CA de diriger, reproche qu'il prononce trop de sanctions envers les clubs et également qu'il ne se remette à aucun moment en question. Pour terminer il explique que le Conseil d'Administration a beaucoup travaillé et que le TC Bonnevoie soutient les efforts réalisés par le CA...

Claude Schaber (TC Junglinster) prend la parole. Il s'excuse pour un ton éventuellement déplacé dans son mail envoyé à la FLT avec les clubs en copie, mais maintient le fait que le TC Junglinster est d'avis que la FLT ne traite pas tous les clubs de la même manière. Il souligne en plus qu'il trouve inadmissible que des erreurs administratives ou informatiques se produisent très régulièrement (selon l'avis du TC Junglinster) et qu'à part un mea culpa de la FLT, aucune autre suite ne soit donnée à ces erreurs, alors que les clubs sont, selon lui, pénalisés sévèrement pour chaque petite erreur.

Ensuite Jemp Felgen prend la parole et dit qu'il trouve incroyable et injuste que des clubs reprochent à la FLT l'application de règlements et de statuts qui sont votés par les clubs lors des différentes Assemblées Générales et demande plus de respect pour le travail du CA.





Une intervention d'Alain Engelhardt du TC Howald suit dans la quelle il rappelle la situation d'il y a 10 à 20 ans et fait un appel aux clubs de ne pas répéter l'histoire.

Pour clôturer Chris Richartz, secrétaire général de la FLT, ne tient pas à revenir sur tous les points évoqués par les différents clubs, mais précise quand-même que le reproche des sanctions exagérées est caduc étant donné que le montant des pénalités diminue d'année en année (depuis 5 ans) depuis l'installation du CA actuel et que ces chiffres peuvent être vérifiées par tout responsable de club s'il le souhaite. De plus, il explique qu'à cause de différentes absences prolongées pour raison de maladie au niveau du secrétariat de la FLT qui a fonctionné plusieurs mois en sous-effectif ainsi qu'à cause de la mise en place d'un nouveau système informatique qui, comme tout système informatique, contient quelques bugs au début, les quelques erreurs administratives qui se sont produites, mais sans aucune conséquence au niveau sportif pour quiconque, restent bien évidemment dommages, mais devraient pouvoir trouver la compréhension de la part des clubs.

6. Décharge du Conseil d'Administration

Il est procédé à un vote de confiance: « Sidd dir der Meenung, dass de Conseil d'Administration d'FLT-Statuten a Reglementer nom beschten Wëssen a Gewëssen applizéiert an an aller Neutralitéit agéiert ? »

Résultat du vote secret par bulletin de vote :

Oui : 37 / Abstention : 1 / Non : 4

L'AGE a donc affirmé à 88,1% que le CA agit en toute neutralité et applique les statuts et règlements de la FLT en toute âme et conscience.

7. Examen et vote des propositions de modifications du règlement pour les compétitions et des statuts de la FLT

Le vote des propositions est refusé par le TC Junglinster parce que l'ordre du jour stipule seulement « examen des propositions... » et non pas « examen et vote des propositions... ». Selon les statuts, l'AG doit voter à l'unanimité pour une adaptation de l'ordre du jour, ce qui est bloqué par le TC Junglinster.

L'AGE est interrompue pour un quart d'heure et après différentes discussions entre les membres du CA et entre le CA et les représentants du TC Junglinster, une adaptation de l'ordre du jour est votée à l'unanimité.

Résultats des votes pour les différentes propositions :

- Modifications concernant le Tribunal Fédéral : 40 oui / 1 abstention / 1 non
- Modifications concernant l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) : 41 oui / 1 abstention
- l'élection du nouveau Conseil d'administration : élu à l'unanimité
- le vote du bilan et budget a été accepté par tous les clubs représentés.





8. Election d'un nouveau Conseil d'Administration.

Le CA remercie Monique Krecké vivement pour son engagement pour le tennis au Luxembourg pendant des dizaines d'années. Un merci aussi à Christian Lamesch pour son engagement.

Le nouveau Conseil d'Administration est votée à l'unanimité :

Président : Claude Lamberty

Secrétaire Général : Chris Richartz

Trésorier : Markus Stegmann

Membres : Malou Kутten, Claudine Schaul, Denise Schiltz, Aly Muno, Christian Pepin, Christophe Biver, François Knaff, Jacques Castel, Carlo Poos, Mike Welter

9. Présentation du bilan provisoire au 30/06/2018 et approbation du budget 2019.

Markus Stegmann présente le bilan provisoire au 30/06/2018 et présente le budget 2019.

Intervention du TC Junglinster : Claude Schaber demande si le projet informatique est payé ou s'il y a encore des frais à envisager. M. Stegmann répond que le projet en tant que tel est finalisé et quasiment complètement payé, mais des petites adaptations, plus ou moins coûteuses, restent à faire sur les mois à venir ainsi que tout le module « tournois » reste à faire, mais ne fait pas partie du premier projet informatique.

10. Fixation du lieu de la prochaine Assemblée Générale Annuelle.

Aucun club n'a introduit sa demande pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale Annuelle.

11. Divers

/

Fin de l'Assemblée.

Pour finir, M. Chris Richartz invite toutes les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié offert par l'Administration Communale de Husen.

Pour le Conseil d'Administration

Chris RICHARTZ
Secrétaire Général

Claude LAMBERTY
Président

